

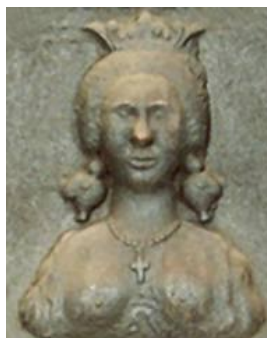


HISTOIRE DE GIROLLES ou GIROLLES dans L'HISTOIRE

Compilation par Roger Boëdot

*L'évêque Grégoire de Tours (539-594) dans un ouvrage intitulé « Dix livres d'histoire » (allant de la Création du Monde à 591...) ou bien « Histoire des Francs », rédigé en latin ancien nous indique qu'en 589, **Brunehaut** et l'évêque d'Autun Syagre ont créé, sur les ruines de temples païens, de nombreux monastères abritant jusqu'à 3 300 moines bénédictins.*

Les territoires de **Girolles** et Tharot faisaient partie du **patrimoine de la reine d'Austrasie**, Brunehaut, bien connue pour ses démêlés avec Frédégonde, puis du domaine des rois carolingiens. Ils en firent **présent à l'abbaye de St Martin d'Autun** avec d'importants domaines situés en différents endroits, dont Avallon et ses environs.



Brunehaut

Son buste est présent sur le blason des Chastellux depuis le début du XVe siècle

- Les premières traces de l'existence de **Girolles** remontent à l'an **875**, où il est mentionné **sous le nom de Garillœ « un château qui défend le village ... »**, appartenant à l'abbaye de St Martin d'Autun, don de la reine Brunehilde appelée aussi Brunehaut. Cette donation est confirmée par une bulle du Pape Alexandre III, réfugié en France en **avril 1164** : "*Ecclesiam de Girollis*". (cartulaire de l'abbaye de St Martin d'Autun, charte n° 18)

Au fil des siècles, le nom a évolué : *Geroliœ* (vers 1143), *Girollœ* (1199), *Gyrolœ* (1236).

- En **1297**, *Johannes*, curé de *Girollis*, donne des terres à l'abbaye de St Martin d'Autun (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, charte n°XCIV). Elle devient « *seigneur du bourg St Martin d'Avallon, d'Annéot, de **Girolles (Gyrolœ)** et de Tharot* ». (Rappelé par Max QUANTIN, dans un article paru dans le B.S.S.Y. de 1875, intitulé « *Avallon aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles* »)

La crise du Moyen-âge (ou « Grande dépression médiévale » selon l'expression de l'historien Guy Bois) désigne une série de bouleversements religieux, politiques, économiques et sociaux. Son origine remonte à l'augmentation de la population et l'impossibilité d'augmenter la production alimentaire (mauvaises conditions climatiques, épuisement des terrains...) provoquant une crise démographique et une stagnation économique, cette dernière étant également causée par l'alourdissement de la pression fiscale seigneuriale. Les conflits réguliers entre Plantagenêts et Capétiens pour la suzeraineté de fiefs du royaume de France aux XIIe et XIIIe siècles conduisent à la Guerre de Cent Ans (de 1337 à 1453).

- En août **1335**, une ordonnance des commissaires du Duc Eudes IV de Bourgogne, révoque les lettres de bourgeoisie accordées par les officiers du roi, au baillage de Sens, à **53 habitants du bourg de Girolles (alors devenu Giroles)**, près d'Avallon, et les replace dans la condition de taillables et « *mainmortables* » où ils étaient auparavant (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, charte n° 113).

- Huguenin, prévôt de Sommant (département de Saône et Loire), échange en **1346** diverses terres avec l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, contre la mairie de **Girolles (Giroles)** (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, charte n° 119).

- L'abbé de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, Hugues, cède en **1373** des terres sur **Girolles (Giroles)** et Sermizelle aux religieux du pieuré de Bragny, leur vie durant. Les bénéfices de ce prieuré vont à Saint-Martin d'Autun (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, charte n° 131).

- Au XVe siècle, une église est construite sur le flanc d'un coteau.

- En **1403** Jean III de Chalon-Arlay, ayant eu connaissance du contenu de la lettre que son grand-père avait rédigée en 1351 au sujet des serfs de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun à **Girolles (Giroles)**, par laquelle ce dernier « *renonçait au droit qu'il*

pouvait avoir en bourgeoisie¹ ou aveu² des hommes de Giroles », « défendit à ses baillis, chastelains et officiers d'en recevoir aucun en bourgeoisie ou aveu » (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, charte n°CXXV, NOTES).

*Dans l'année **1429**, Jeanne d'Arc avait délivré Orléans, conduit le dauphin à Reims pour y être sacré roi sous le nom de Charles VII. Par le traité d'Arras en **1435**, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, se réconcilie avec Charles VII, permettant de terminer victorieusement la Guerre de Cent Ans. Mais des aventuriers et même de vaillants capitaines anciens compagnons de Jeanne d'Arc refusèrent d'adhérer aux traités et entreprirent une effroyable guerre de brigandage. Les populations eurent tant à souffrir qu'elles donnèrent à ces chefs et à leurs troupes **le nom odieux d'Écorcheurs**. Les dévastations nombreuses que subirent les villages ont été bien souvent la conséquence de la situation géographique de notre région située à la limite des grandes provinces de Champagne, de Bourgogne, du Nivernais et du Comté d'Auxerre. Par ailleurs, en ces temps lointains où les chemins praticables étaient peu nombreux, cette partie de la vallée se trouvait desservie par deux routes importantes : sur la rive droite de la Cure, l'ancienne voie d'Agrippa construite par les romains, qui passait à Voutenay, Sermizelle, Girolles et Avallon ; Sur la rive gauche, le grand chemin de Vézelay qui traversait Blannay et Asquin. Les bandes armées suivaient plus volontiers ces routes.*

Au mois de juin **1438**, Robert Floquet, bailli d'Évreux, pénétra dans l'Avallonnais avec une compagnie comprenant plus de mille cavaliers. Il s'installa à Pontaubert et au Vaux-de-Lugny, d'où il menaçait la ville d'Avallon, bien protégée par ses remparts. Ses avant-gardes descendirent la vallée jusqu'à Voutenay, occupant Givry, Blannay et Sermizelles, **Girolles (Giroles)** et Asquins. Cette troupe assura son ravitaillement en prélevant sur l'habitant et très vite, pour nourrir les chevaux, Floquet donna l'ordre aux paysans de couper les blés qui n'étaient pas encore mûrs. Les Avallonnais négocièrent pour faire cesser cette moisson prématurée . Floquet se fit verser une indemnité et Avallon lui envoya de l'avoine, du pain et du vin, ce qui ne l'empêcha pas de piller par deux fois Island. D'autres bandes ne tardèrent pas à se joindre à celle de Floquet : on rançonna, on tortura au besoin. Les occupants devenus trop nombreux ne trouvèrent plus à se nourrir et se dirigèrent vers l'Auxois où venait d'arriver Antoine de Chabanne, ex compagnon de Jeanne d'Arc, avec d'autres compagnies d'écorcheurs.

En **1451**, Jean Petitjean, abbé de St Martin d'Autun, octroie le droit de chasse aux habitants de **Girolles (Giroles)** (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun, charte n° 152). Il est dit dans cette charte que le château appartient à l'abbaye.

¹ Le droit de bourgeoisie est un privilège urbain restreint par la centralisation princière limitant son usage pour contrôler l'accès aux métiers et aux institutions urbaines.

² L'aveu est une déclaration écrite que doit fournir le vassal à son suzerain ou seigneur lorsqu'il entre en possession d'un fief (par achat ou héritage). L'aveu décrit les droits et devoirs et s'accompagne d'un dénombrement ou *minu* décrivant en détail les biens composant le fief.

Durant la période 1467-1475 les troupes du roi Louis XI passèrent par les mêmes routes que les écorcheurs pour venir guerroyer contre les Bourguignons.

Face à l'anxiété des habitants d'Avallon, leur capitaine Eudes de Ragny fit hâter les préparatifs de guerre et obtint un mandement pour forcer les habitants de Island, Pontaubert, Domécny, Voutenay et autres villages, à participer à la réparation des remparts d'Avallon et à faire le guet. En **mai 1472**, les troupes du roi occupèrent Clamecy. Le 12 novembre d'autres troupes prenaient Tonnerre. A partir de l'année suivante la guerre faisait rage, l'Auxerrois, l'Avallonnais, l'Auxois étaient attaqués de toute part. **Girolles (Giroles) avait un solide château-fort**³, construit à la place du château d'origine de l'époque carolingienne⁴.

Imaginez le voyageur qui laissait l'ancienne voie d'Agrippa pour gravir le chemin conduisant au village : il voyait bientôt se dresser devant lui la haute et sévère muraille de la façade du château. Cette façade avait environ 40 mètres de longueur, au milieu s'ouvrait le portail voûté, seule entrée, surmonté d'une tour carrée. A l'angle de la muraille (à gauche en regardant le portail) s'élevait une tour ronde, la plus grosse de la forteresse et vraisemblablement la plus haute car on l'appelait la tour de la Gnette. Le château avait la forme d'un rectangle et sa largeur était d'environ 25 mètres. Un fossé profond l'entourait, constamment rempli d'eau et alimenté par le ruisseau. Deux autres angles étaient munis d'une tour : c'était, après avoir dépassé la Gnette et en suivant le fossé, **la tour carré Brunehaut** (photo ci-contre prise vers 1900)

et la tour ronde du Pavillon. Le portail franchi, on se trouvait dans une cour également rectangulaire autour de laquelle régnaient les bâtiments, tous adossés au mur d'enceinte. En face de l'entrée, on voyait une construction carrée plus élevée que les autres, dans laquelle était la chapelle et l'escalier principal. A droite de la chapelle, dont l'abside dominait le fossé, était le corps de logis, terminé par la tour du Pavillon, et sur le côté de la cour, la grande salle du château. Sous le logis et la chapelle se trouvaient les cuves, les vinées et la prison. A gauche de la



³ « Le châtel et maison-forte dudit Girolles avec les fossés dont il est clos et environné et en icelui a une tour voûtée sous laquelle est le portail et entrée d'icelui châtel. Un corps de logis auquel est la salle dudit château. Une grande tour ronde avec quatre pavillons en icelle. Un autre corps de logis entre ladite tour ronde et une autre quarrée servant de montée, au-dessous de laquelle est une prison criminelle, auquel corps de logis il y a une autre chambre servant de chapelle et une grande chambre au-dessous de laquelle sont les cuves et vinées desdits seigneurs. Plus il y a une grosse tour carrée regardant sur le verger en laquelle il y a une chambre, au-dessous d'icelle une cuisine. Un autre corps de logis servant de cellier et grenier joignant laquelle et entre la tour ronde appelée la Gnette est la grange desdits seigneurs, plus entre ladite tour ronde et la tour dudit portail sont les établetries dudit châtel et maison-fort » Réf. Abbé FAUVET - Notes diverses qui concernent Lucy-le-Bois.

⁴Reconstruit au XIII ou XIVe siècle, pour le mettre en état de résister aux nouveaux moyens d'attaque.

chapelle le cellier et les greniers, puis entre la tour Brunehaut et celle de la Guette, les granges prolongées jusqu'au portail par les écuries.

De furieux combats s'y déroulèrent. **Il fut pris en septembre 1473**. Des tentatives de paix, des trêves intervinrent sans arrêter les attaques contre les régions frontalières. Le 2 janvier 1475, un corps de 400 soldats enlevait Vezelay par surprise.

Cette guerre se termina le 20 juin 1475 par la défaite des bourguignons à Sermages, près de Château-Chinon.

Un demi-siècle de travail opiniâtre ramena la prospérité dans les campagnes. Mais le souvenir des troubles passés restait vivace dans les mémoires, d'autant que perdurait des fréquentes visites de maraudeurs. A partir de **1486**, le nom du village devient ***Girolles-les-Forges*** en passant sous l'autorité du **Chapitre de Saint-Lazare d'Avallon**.

Une ordonnance de François 1^{er} (1494-1547) autorisant la construction d'enceintes fortifiées, Sermizelles, Blannay, Voutenay, **Girolles** et Tharot s'entourèrent de murailles très rapidement. Elles ont presque entièrement disparues. Les murs enfermaient parfois des jardins, des champs, afin que le tracés soit plus rectiligne. L'épaisseur à la base était de 1m20 et la hauteur égale à environ trois fois la hauteur d'un homme. La pierre était réputée non gélive et le mortier composé de terre jaune gâchée. Il n'y avait pas de créneaux, sauf au dessus des portes. À certains angles et au milieu des longues parties droites, on éleva des tours du sommet desquelles on pouvait surveiller les environs. Ces tours avaient des meurtrières qui permettaient à droite et à gauche un tir de flanquement au pied du rempart, dans toute son étendue. Chaque soir, les habitants rentraient au village, en ramenant avec eux la récolte du jour ainsi que les troupeaux et, dès que la cloche avait sonné l'angélus, on fermait les portes qui demeuraient closes jusqu'au lever du soleil. En période de troubles, quelques hommes gardaient les portes pendant la journée.

L'histoire leur donna raison : de 1562 à 1598, déchirée par les guerres de Religion et de la Ligue, la France allait traverser une des période les plus sombres de son histoire. Notre contrée ne fut pas épargnée.

Dés **1562**, des troubles se produisirent à Avallon, qui était au pouvoir des catholiques. La garnison qui s'y installa était à la charge des habitants et le Chapitre de Saint-Lazare fut saisi d'une partie de ses biens. Plusieurs alertes intervinrent, en particulier **en 1564** avec le passage de reîtres auxiliaires, soldats étrangers, allemands pour la plupart, qui avaient étaient engagés par les deux parties et sans emplois après la paix signée à Amboise en 1563, lesquels rentraient dans leurs pays. Arcy, Voutenay, Sermizelles, **Girolles** et Avallon, qui se trouvaient sur la route eurent à subir leurs exactions.

Les protestants occupaient Mailly-le Château. Ils détachèrent une troupe de 300 hommes qui s'avança en direction d'Avallon, parcourant les villages et vivant sur l'habitant. Cette troupe **s'empara du château de Girolles (*Girolles-les Forges*) le 25 septembre 1567** où elle s'installa, mais ne tarda pas à devenir indésirable pour les villages voisins : journallement, dit un procès-verbal de l'époque, ces soldats faisait « *courses, pilleries, rançonnements, concussions et plusieurs insolences,*

*voire jusqu'aux portes du dict Avallon, es faubourgs de laquelle ville ils prirent et ravirent de nuit et de jour plusieurs biens et personnes, mesmement des cuirs, en la tannerie Pierre Bonnier, jusqu'à la valeur de 800 à 900 livres, et à plusieurs autres tanneurs et marchands, emmenèrent audit **chastel de Girolles**, prisonniers, plusieurs personnes qu'ils rançonnaient ».*

Le capitaine d'Avallon décida de reprendre le château de Girolles et fit venir de Dijon deux couleuvrines et mis le siège devant la forteresse. Les protestants capitulèrent. Mais les « pilleries » des deux parties se perpétuèrent, les protestants occupant toujours Vézelay, prise par surprise par le sire de Cantarac, seigneur de Tharot au début **1569**. Malgré de nombreuses tentatives de reprise de Vézelay, en particulier en octobre 1569 avec l'arrivée de l'armée de Sansac pour un nouveau siège de Vézelay, la ville résista et resta protestante. **La paix de Saint-Germain fut signée le 15 août 1570** et Vézelay cessa d'être sous leur dépendance.

La région retrouva un calme relatif qui devait cesser en 1589 avec *les guerres de la Ligue*, Ligue à laquelle s'était ralliée Avallon. Le **15 mars 1589**, les troupes royales d'Henri III, rassemblées et cachées dans les bois de Blannay, traversèrent la Cure entre Blannay et Sermizelles et se portèrent rapidement sur le château de **Girolles dont la garnison, surprise, capitula** aussitôt. Les forces royales s'installèrent solidement dans le château et leur présence alarma les habitants d'Avallon. Le duc de Mayenne envoya des troupes pour protéger la ville. Des combats violents eurent lieu à Tharot, Givry, Blannay, et Sermizelles. Il y eut un combat très meurtrier près de Montillot entre les royalistes et les avallonnais de la Ligue qui se portaient au secours des vézéliens eux aussi affiliés à la ligue. Les avallonnais se retirèrent. Ayant reçu de nouveaux renforts et avec une bonne artillerie, ils décidèrent **d'attaquer le château de Girolles** commencèrent un siège en règle, mais **les royalistes résistèrent**. Ne pouvant prendre le Château, les ligueurs pillèrent les villages environnants afin qu'ils ne puissent ravitailler la garnison de Girolles. Raillés par les habitants d'Annay-la-Côte, le sire de Jauges, chef des ligueurs laissa alors Girolles pour se retourner contre Annay-la Côte qu'il fit détruire au canon et incendier. Nos campagnes étaient ruinées, dévastées par les soldats des deux parties. Chez les combattants la lassitude gagnait, Henri III meurt assassiné le 2 août 1589. **Les échevins d'Avallon signèrent le 29 août 1589 un traité de paix avec François de Briquemaut, capitaine de Girolles**, et le reste de l'année se passa tranquillement dans les villages.

En **1590**, le voisinage de la forteresse de Girolles, toujours occupée par les royalistes ralliés à Henri IV, inquiétait les habitants d'Avallon. **Ils obtinrent de la Ligue de raser le château**. Les ligueurs firent des préparatifs considérables pour s'emparer du château de Girolles. En 1591, on leva un impôt de 436 écus 50 sols sur 59 villages, hameaux et maisons isolées pour indemniser la ville d'Avallon des frais qu'elle avait à supporter pour le siège des châteaux de Girolles, de la Tour de Pré (hameau de Provency), de la maison-forte de Sainte-Magnance, ainsi que pour la fonte de deux couleuvrines. Cet impôt, étendu à toutes les localités du ressort d'Avallon, fut porté à 1060 écus. La guerre devenait ruineuse et, dans les comptes d'Avallon, on relève de nombreuses dépenses pour l'entretien de la garnison, le renforcement des fortifications et l'achat de poudre et d'artillerie. Le Sire de Jauges, dont les troupes campaient à Annay-la-Côte, reçut l'ordre de marcher sur **Girolles**.

Avec des forces importantes, **il attaqua le château dont la garnison capitula (1591). La démolition ne fut terminée qu'en 1594**, année du sacrement d'Henri IV. Les meilleurs matériaux furent utilisés pour de nouvelles constructions, les fossés furent comblés (ils avaient servi pendant un temps de réservoir pour un moulin à farine). Seul un pan de mur de la tour carrée subsiste.

La cessation de la Guerre de la ligue et la promulgation de l'Édit de Nantes en 1598 mettent un point final à tous les bouleversements qui, depuis l'époque féodale, ont dressé les uns contre les autres les populations et villes et provinces, cause de ruines dans nos villages.

C'est depuis cette même année que se prit l'habitude de planter un tilleul, arbre pacifique, pour des événements locaux commémoratifs dans un lieu symbolique. C'est Sully, marquis de Rosny qui avait prescrit cette plantation d'arbres au bord des routes et sur les places centrales comme en notre village. Le nom de Rosny leur fut donné par la suite, nom tombé en désuétude.

Nous ne relèverons plus guère concernant notre village, que des faits isolés :

- A la fin du XVII^e siècle, la famille **Despence de Pomblain acquiert les restes du château** et construit une demeure non loin de l'ancienne bâtisse. Il ne reste du château que l'un des côtés d'une tour carrée qui a gardé le caractère capétien du XI^e siècle. Il a su prendre toutes les dispositions pour préserver le pan de la tour qui se serait certainement écroulé depuis longtemps. Dans le pays, on l'appelle la tour Brunehaut parce qu'elle a été élevée sur le lieu où existait déjà l'ancien castel qui appartenait à cette reine. On sait que le nom de celle-ci fut donné aussi à un grand nombre d'ouvrage romains qu'elle avait protégés et réparés, telle les voies romaines qui devinrent « les chaussées de Brunehaut ». À noter également les **Bertier de Sauvigny** qui devinrent seigneur de Tharot au XVIII^e siècle. Cette dernière famille avait également d'importantes propriétés à Givry et **Girolles**.

- En **1801**, le village portait encore le nom de **Girolles-les-Forges** avant de devenir **Girolles** pendant le premier empire. Le village prospéra toute la première moitié du 19^e siècle. La population de Girolles, de 403 habitants en 1806 (53 en 1335), atteint 470 en 1841. Le village s'étiole progressivement : 343 en 1861, 291 en 1901, 214 en 1921, 189 en 1946, 143 en 1968, 160 en 1990, 187 en 2012, 200 en 2023.